

MONUSCO : PARTIRA OU NE PARTIRA PAS ?

Penser le retrait ou repenser le positionnement de la mission onusienne de stabilisation de la RD Congo.

Par Hubert Masomeko Nzanzu et Prosper Hamuli Birali



Au cours du mois d'août 2022, Antony Blinken, Secrétaire d'Etat américain, vient de boucler un périple africain qui l'a amené en Afrique du Sud, en RDC et au Rwanda. La RDC s'est fort réjoui de cette visite en espérant en tirer la condamnation du Rwanda comme agresseur dans l'occupation de son territoire par le groupe armé M23. En effet, cette rébellion, dont les chefs sont décrits par la Haut-Commissaire de l'ONU, Navi Pillay, comme étant parmi les auteurs des pires violations des droits humains en RDC et même dans le monde, a refait surface en novembre 2021 après avoir accusé le Président congolais de ne pas respecter les accords de paix signés en 2013. Depuis juin 2022, elle occupe toute la partie du territoire congolais situé autour du poste douanier de Bunagana à la frontière avec l'Ouganda, un allié à la loyauté dubitative envers la RDC. Cependant, quelles que soient les préoccupations de l'émissaire américain autour des tensions en Afrique centrale, sa tournée visait plutôt à refroidir la tentative d'hégémonie russe sur le continent africain.

Au cours de la conférence de presse tenue à sa dernière étape au Rwanda, tout en invitant tous les pays de la sous-région à s'engager dans un processus de respect strict des frontières, il a renvoyé congolais et rwandais dos à dos car, pour lui, le principe de base est qu'il ne devrait pas y avoir de soutien venant des gouvernements et des forces armées aux groupes armés comme le M23 et les FDLR.

Du côté des populations, la fin du mois de juillet 2022 a vu plusieurs manifestants en colère envahir les installations de la Monusco à Goma, à Butembo et à Beni au Nord-Kivu. Ils exprimaient ainsi leur ras-le-bol de l'insécurité persistante que Mathias Gillmann, le porte-parole de cette force onusienne, expulsé par la suite, qualifie d'endémique après avoir avoué l'incapacité de cette force mandatée par 17 pays contributeurs en hommes et en matériel de bouter hors des frontières congolaises une rébellion venant de l'extérieur. A ce propos, le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, vient de reconnaître lui-même que : « *les populations ont le désir et la perspective que les forces onusiennes soient capables de battre les mouvements qui les attaquent et de leur garantir la protection. Mais, on est dans une situation extrêmement difficile. Voyez le M23, le M23 a été, comme vous le savez, la raison de ces dernières manifestations, le fait que les Nations Unies ne soient pas capables de battre le M23. La vérité est que le M23 aujourd'hui est une armée moderne avec des équipements lourds qui sont plus perfectionnés que les équipements de la Monusco... et qui viennent de quelque*

part. Ils ne sont pas nés dans la forêt. »¹ Dans l'opinion publique congolaise, cette prise de parole au sommet de l'ONU crédibilise le mythe d'une rébellion M23 surarmée et invincible face à un contingent international formé par les soldats de 17 Nations productrices et vendeuses d'armes sophistiquées. Quelle alternative reste aux Congolais victimes de l'invasion d'un M23 "venu de quelque part" à l'extérieur du pays ?

Et de l'autre côté, pourquoi s'en prendre à une Mission internationale de maintien de la paix dont le mandat est de protéger les populations congolaises et leurs biens ? De passage à l'Est de son pays, Modeste Bahati Lukwebo, Président du Sénat, une institution nationale d'autorité budgétaire en RDC, a adressé aux militants venus l'accueillir



un message d'éveil de conscience sur la quasi inutilité de la Monusco. En y réfléchissant, *« Lorsque le président du sénat atterrit à Goma, arrive à Bukavu devant une foule immense de ses partisans et sympathisants et ; ouvertement demande le départ de la MONUSCO ; il demande aux jeunes de se prendre en charge, en dehors des espaces de dialogue, de discussions disponibles entre la RDC et les Nations Unies, cet acte jette de l'huile sur le feu ; c'est contreproductif. Le populisme dans la fièvre électorale en RDC ne fait qu'alimenter le flou, la confusion dans la population victime des conflits armés, qui a besoin des solutions aux problèmes, des solutions durables. »²*

00. Des manifestations pour exiger le départ immédiat d'une mission onusienne.

Au lendemain de cet appel du Président du Sénat, une contagion des manifestations populaires a été signalée à Goma, Butembo, Kanyabanyonga, Kasindi dans la Province du Nord-Kivu, et Uvira dans la Province du Sud-Kivu. Le Bilan officiel, communiqué par Patrick Muyaya, le porte-parole du gouvernement congolais, fait état de 36 morts³, dont 4 casques bleus de la MONUSCO.

Dans son communiqué officiel, Constant Ndima Kongba, gouverneur militaire du Nord-Kivu sous état de siège, parle de ce qui est arrivé : *« suite aux actes de pillage, de vandalisme, de destruction méchante et d'atteinte aux propriétés publiques et privées provoquées par des manifestations anti Monusco non autorisées, j'appelle les populations des villes de Goma, Butembo, Beni et d'autres agglomérations de la Province du Nord-Kivu au calme et à la retenue. Tout en comprenant le ras-le-bol, l'exaspération et le niveau de déception de la*

¹ Entretien du Secrétaire Général de l'ONU avec les journalistes de France 24 et RFI, consulté ce 10.09.2022 à 16h37 sur [Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU: «J'espère que la CPI va pouvoir enquêter sur l'zioum» - Invité international \(rfi.fr\)](#)

² Extrait de l'Analyse succincte sur les messages de demande de départ de la Monusco produite le 25/07/2022 et partagée dans le mailing list de l'ONG Solidarité des Volontaires pour l'Humanité basée à Baraka au Sud-Kivu. : ong_svh@yahoo.fr

³ Ces chiffres ont été donnés par une commission gouvernementale spéciale qui a établi «un bilan lourd de 36 morts réparti comme suit : 13 morts à Goma, 13 morts à Butembo dont 4 casques bleus, 4 morts à Uvira, 3 morts à Kanyabaonga et 3 morts à Kasindi », a écrit le ministre Patrick Muyaya, porte-parole du gouvernement, rapporte LE FIGARO [RDC : 36 morts, nouveau bilan officiel des manifestations anti-ONU dans l'Est \(lefigaro.fr\)](#)

population, je juge intolérables et inacceptables les dérapages enregistrés ici et là sur le terrain ainsi que la récupération de la situation par les pêcheurs en eau trouble avec comme conséquences des pertes matérielles et en vies humaines et des blessés parmi les populations civiles, les militaires et policiers ainsi que les casques bleus. Face à cette situation très préoccupante et inquiétante, qui doit vite être maîtrisée, j'enjoins la police nationale congolaise et les autres forces de sécurité de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour interdire toutes les manifestations sur la voie publique, rétablir l'ordre dans l'immédiat et remettre les choses dans le droit chemin. » Ce qui signifie qu'il y a encore beaucoup à faire pour que ces citoyens apprennent à manifester dans les règles de l'art en évitant les dérapages de vandalisme et de pillage.

Sur les antennes de la Radio onusienne OKAPI, Bintou Keita, la Cheffe de la MONUSCO pense au moment de la reprise des activités : *« Cela dit, aux vues de l'hostilité qui a été constante pendant plusieurs semaines et la continuation des menaces sur les réseaux sociaux, je pense en tant qu'agent habilité pour la sûreté et la sécurité, c'est important d'être prudent dans le retour à des activités ; en sachant que l'impact de la situation qui a été vécue a été traumatisant pour la population mais aussi pour les personnes qui travaillent au sein de la MONUSCO. »*⁴

En effet, des morts, enterrés officiellement le 05 août 2022, sont enregistrés dans les rangs de manifestants qui ont un instant oublié de penser au but premier de leur action : une pression pour plus de sécurité. Des personnalités publiques et privées, comme Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018, se relayent sur les médias et dans les réseaux sociaux pour décrier des actes contreproductifs pour la paix à l'Est de la RDC.

Cela suite au constat que, au lieu d'incriminer la Monusco, il convient de remarquer que la complexité de la situation sécuritaire dans les Grands Lacs africains vient essentiellement du fait que : *« la régionalisation commence d'abord à ce niveau où certains groupes sont transfrontaliers par les origines. Là je parle des ADF (Forces démocratiques alliée), venues de l'Ouganda. Il y a les FDLR, qui sont dans le Rutshuru, qui viennent du Rwanda. Il y a les RED-Tabara et le FNL qui sont plus au sud, vers la Province du Sud-Kivu, qui sont d'origine burundaise. Evidemment cette présence de groupes d'origine étrangère sur le sol congolais et de groupes qui, en général, se disent hostiles à leur pays d'origine fait que les tensions montent entre différents Etats dont ces groupes sont originaires. »*⁵

Pour mieux comprendre le carcan où se trouve la Monusco, il faut se rappeler que le maintien de la paix par les Nations unies est coutumièrement reconnu et accepté aujourd'hui comme

⁴ [Manifestations anti-MONUSCO : Bintou Keita réconforte le personnel de la mission onusienne à Beni | Radio Okapi](#), consulté le 30/08/2022 à 9h38

⁵ Propos de Sematumba Onesphore de International Crisis Group extrait de son intervention sur You Tube ([285 Tensions dans la région des Grands-Lacs | Turmoil in the Great Lakes - YouTube](#)) Lue ce jeudi, 11/08/2022 à 13h10

une partie indispensable de la réplique de la communauté internationale aux menaces contre la paix et la sécurité internationales. De même, l'interdépendance entre États, dans un environnement marqué par l'internationalisation des risques et menaces contre la paix et la sécurité mondiale, justifie l'intégration du maintien de la paix comme un élément cardinal de la politique extérieure de certains pays.

Les opérations de maintien de la paix constituent un instrument de règlement des conflits internationaux et de gestion des crises sur la scène internationale. Elles représentent l'image des Nations Unies aux yeux du grand public et elles symbolisent l'élément déterminant pour guider l'opinion sur l'Organisation des Nations Unies. Depuis les années 1990, le nombre d'opérations de paix s'est considérablement accru alors même que l'éventail de leurs tâches s'élargissait. Outre l'interposition entre les parties au conflit, les missions de maintien de la paix peuvent notamment avoir pour objectifs : le désarmement et la réinsertion des combattants dans la vie civile, la reconstruction des structures étatiques après le conflit, la protection des droits humains ou le soutien à l'organisation des élections⁶. En poursuivant ces objectifs, les Nations Unies fixent des principes sacrosaints qui doivent guider toutes ses missions dans le monde.

Il s'agit notamment de :

A. Consentement des parties.

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies se déploient avec le consentement des principales parties prenantes au conflit. Autrement dit, cela implique l'adhésion des parties à un processus politique cohérent. Le consentement des principales parties permet aux Nations Unies, dans ses opérations de maintien de la paix, d'avoir la liberté d'action politique et physique dont elles ont besoin pour accomplir les fonctions prévues par leur mandat. Faute de consentement, une opération de maintien de la paix peut faire face aux risques graves de se voir impliquée dans le conflit et surtout de s'éloigner de la vocation première qui est celle du maintien de la paix⁷. Par ailleurs, le consentement des parties, surtout des acteurs étatiques, ne garantit pas l'acceptation sociologique de la mission par les acteurs locaux. Il s'avère que le problème de l'universalité du consentement se pose avec beaucoup d'acuité, surtout dans les milieux hostiles caractérisés par des groupes armés incontrôlés ou une population hostile à la mission.

B. Impartialité

L'impartialité est une notion très importante dans les opérations de maintien de la paix, car, pour des raisons de coopération avec toutes les parties, les membres de la mission ont l'obligation de rester impartiaux. Par ailleurs, cette impartialité ne signifie pas que la mission devra rester amorphe par rapport à l'application de son mandat. La nécessité d'être équitable

⁶ M. LUNTUMBUE, « contribuer à la génération de force des omp de demain ? fractures capacitaires et défis des pays contributeurs », In *Recueil de 20 publications de l'Observatoire Boutros-Ghali (2017-2020)*, P.12

⁷ Principes du maintien de la paix, Disponible sur <https://peacekeeping.un.org/fr/principes-of-peacekeeping>, consulté en date du 13 Août 2022 à 10h20

envers toutes les parties ne peut pas justifier l'inaction face à des comportements clairement nuisibles au processus de paix⁸.

C. Le principe du non recours à la force

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ne sont pas un outil d'imposition de la paix. Il est toutefois largement reconnu qu'elles puissent, le cas échéant, utiliser la force au niveau tactique, avec l'autorisation du Conseil de sécurité, pour se défendre ou défendre leur mandat. Il s'agit, notamment du cas de légitime défense. Plusieurs missions des Nations Unies ont été déployées sur les théâtres de violences graves dans le monde et ont reçu un mandat « robuste » du conseil de sécurité leur donnant le quitus d'employer tous les moyens nécessaires pour parvenir à l'un des piliers fondamentaux de l'ONU qui est la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

Cependant, il serait judicieux de mettre en lumière à ce niveau la mission de maintien de la paix robuste, qui implique l'emploi de la force au niveau tactique avec l'autorisation du Conseil de sécurité, et le consentement du pays hôte et/ou des principales parties au conflit. Celle-ci vise la prévention, l'endiguement, la décrue et la cessation des hostilités entre ou à l'intérieur des Etats à travers le support d'une tierce partie pacifique, organisée et dirigée par l'ONU qui utilise des forces multinationales pour restaurer et maintenir la paix⁹. Tandis que la mission d'imposition de la paix s'inscrit dans l'esprit du chapitre VII de la charte de l'ONU¹⁰. Ce chapitre permet au conseil de sécurité de prendre des mesures coercitives à travers une force armée multinationale offensive, lorsqu'il y a *existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression*¹¹. Il y a une différence théorique entre les deux missions, mais pratiquement elles comportent plusieurs similitudes. A ces deux missions principales, on ajoute la mission de la consolidation de la paix. Cette dernière vise à appuyer le développement d'infrastructures économiques, routières, sanitaires, politiques ...¹² Malgré toute cette rigueur, l'ONU n'a pas pu empêcher le déclenchement de nombreuses guerres. Au nom de la juste cause, de grands Etats, membres permanents du conseil de sécurité, ont entrepris des opérations militaires unilatérales sur les territoires d'Etats indépendants en violation du principe du non recours à la force¹³. Mais, il sied de reconnaître que l'intervention de l'ONU sur certains théâtres a su atténuer la gravité des effets de la violence.

De ce qui précède, il s'est observé une montée exponentielle des manifestations contre les missions des Nations Unies presque partout où elles sont déployées, particulièrement en RDC et au Mali. Ces manifestations sont dans plusieurs cas l'œuvre d'une manipulation de grande

⁸ A. ONKELINX, Les missions du maintien de la paix de l'ONU : Rapport, Assemblée parlementaire de la francophonie, Erevan, 2018, P. 12

⁹ A. LOUIS SANGUIN, « les opérations de maintien de la paix des nations unies, une géographie politique appliquée », In *Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, Disponible sur <https://journals.opening.org/espacepolitique/3117>, consulté en date du 13 Août 2022 à 17h57'

¹⁰ Les missions et processus de la paix, Disponible sur <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/monde-contemporain/les-missions-et-le-processus-de-paix-h1962>, Consulté en date du 13 Août 2022 à 18h23'

¹¹ Conseil de sécurité de nations unies : Action en cas de menace contre la paix et d'acte d'agression, Disponible sur <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/repertoire/actions>, Consulté en date du 13 Août 2022 à 18h35'

¹² Mission de paix, Disponible sur <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1688>, consulté en date du 13 Août 2022

¹³ O. CORTEN, « la sécurité collective, un rêve contrarié », In *Monde diplomatique*, 2005, P.17

envergure de la part de politiciens véreux dans leur quête populiste de positionnement dans l'opinion publique, d'une part. Et d'autre part, il y a une ignorance notoire des populations par rapport au mandat de ces missions onusiennes associé à un manque criant d'éducation à la paix. Mais aussi, il y a une confusion entre les missions régaliennes des Etats et le rôle des missions onusiennes.

En effet, il est évident, que l'ONU, étant une organisation agissant sur une scène internationale caractérisée par la conflictualité, elle est confrontée à un certain nombre d'échecs sur certains théâtres, notamment le retrait des casques bleus du Rwanda en plein génocide de 1994, la chute des enclaves musulmanes en Bosnie ou encore l'échec criant de l'opération en Somalie. Au Mali comme en RDC, les casques bleus font objet d'accusations graves venant de la société civile pour l'inefficacité à remplir leur mandat et des allégations de complicité avec les groupes armés¹⁴. Des accusations, généralement non soutenues par des éléments probants. Mais là aussi il y a un apprentissage à faire sur la localisation et le fonctionnement d'espaces adéquats où déposer de telles allégations et leurs preuves.

En RDC, depuis plus de 20 ans, la mission onusienne est sur place avec un mandat robuste et un budget colossal. En 2013, les Nations Unies ont dépensé 1,4 milliards de dollars dans la mission pour la stabilisation du Congo¹⁵. La MINUSMA (la Mission de Nations Unies pour la Stabilisation du Mali) coûte à l'ONU 1,2 milliard de dollars¹⁶. Ces pays, pourtant parmi les moins contributeurs, sont parmi les premiers bénéficiaires des moyens de l'ONU. Au Mali, après la prise de pouvoir par la junte militaire, la MINUSMA fait l'objet de critiques de plus en plus acerbes et d'actes inamicaux de la part de la junte au pouvoir et des membres de la société civile.

Ces deux pays, en proie à des conflits armés les plus violents du continent, ont besoin plus que jamais d'une présence de l'ONU en termes de soutien aux gouvernements pour en finir avec les violences. Les manifestations contre l'ONU, bien que légitimes, ne réalisent pas assez les efforts consentis par la communauté internationale pour préserver la paix et la sécurité internationales. Dans un pays comme la RDC, le départ de la mission onusienne, sans plan de contingence bien réfléchi, exposerait le pays à une inflation indescrivable de la violence ainsi qu'une croissante crise économique. Le même constat, le cas échéant, se ferait au Mali.

01. Les tensions autour de la présence des soldats onusiens de la paix peuvent-elles conduire au retrait des missions onusiennes en Afrique ?

Aucune opération de l'ONU dans le monde n'a pour objectif de se substituer à l'Etat et de répondre de la responsabilité de l'Etat devant sa population. Le principe est que

¹⁴ E. GATANAZI, *Les forces de l'Onu critiquées au Mali et en RDC*, Disponible sur <https://m.dw.com/fr/les-forces-de-lonu-critiquees-au-mali-et-en-rdc/a-62738747>, consulté en date du 14 Août 2022 à 12h56'

¹⁵ Disponible sur <https://m.dw.com/fr/monusco/t-19318768>, Consulté en date du 15 Août 2022 à 17h00'

¹⁶ L'avenir des casques bleus de la Minusma en suspens après le retrait français du Mali, Disponible sur <http://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/02/17/l-avenir-des-casques-bleus-de-la-minusma-en-suspens-apres-le-retrait-francais-du-mali-6114072-3212.htm>, consulté en date du 15 Août 2022 à 16h39'

l'établissement d'une mission de l'ONU dans un Etat est précédé par le consentement de l'Etat hôte. Dans ce cas, le consentement de l'Etat hôte est une pierre angulaire du maintien de la paix. L'acceptation de la présence de l'opération de maintien de la paix par les Etats, dans toute leur souveraineté, donne en principe à la mission la liberté d'action nécessaire¹⁷. Ce principe du consentement est accompagné sur terrain par la complémentarité. Même si la mission est de maintien de la paix, l'Etat hôte reste l'unique responsable et comptable de sa sécurité ainsi que de celle de ses citoyens. Toute revendication de la paix devra être résolument dirigée vers le gouvernement de l'Etat hôte. C'est pourquoi, l'analyse de l'efficacité d'une mission des Nations Unies repose sur une analyse de fond de son mandat qui précise les obligations que celui-ci donne à la mission. La même analyse devra prendre en compte les engagements des uns et des autres dans l'accord de siège. Malgré les insuffisances des missions de l'ONU, point n'est besoin de rappeler combien elles ont contribué pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

Finalement, comme le conclue¹⁸ l'ONG Solidarité des Volontaires pour l'humanité, basée à Baraka au Sud-Kivu : « *Il se pose un déficit sérieux de communication ; les grands dossiers ne se gèrent pas dans la colère et la publicité, plutôt dans la sérénité. La RDC et l'ONU devraient privilégier le cadre de dialogue constructif ; parce que tout dérapage dans la communication des politiciens, des responsables des institutions a des échos larges en provinces, dans les territoires et peut conduire à des violences de trop, inutiles...* »

Toutefois, la violence, parlons-en !! Amnesty International¹⁹ nous rassure : « *Que savez-vous vraiment des manifestations ? Vous pouvez penser qu'elle sont effrayantes, violentes ou dangereuses, alors qu'elles représentent en fait l'un des moyens les plus efficaces et les plus pacifiques pour obtenir un changement social positif, en particulier pour les personnes les plus vulnérables de notre société. Un monde sans manifestations est un monde sans progrès, un monde sans les droits humains.* » C'est dans ce sens que les manifestations contre l'ONU en RDC incitent les experts et les parties prenantes à envisager des changements majeurs dans l'approche globale des missions. En effet, les trois missions africaines les plus complexes, en RDC, au Mali et en Centrafrique, sont appelées des missions de « stabilisation ». Elles affrontent tout un éventail de défis politiques, de réseaux criminels, de groupes extrémistes et de mercenaires. Pour l'instant, il n'existe pas de paix qui pourrait être durablement maintenue dans ces pays et leur objectif consiste donc à stabiliser suffisamment chaque pays pour que le gouvernement local puisse fonctionner. C'est alors grâce à des actions "coups de poing", comme celles de juillet 2022 en RDC, que ces types de mission sont maintenant réévalués. En effet, comme ce modèle ne réussit pas à enrayer la violence et bâtir une paix durable, les manifestants exigent de meilleurs résultats.

¹⁷ M. LUNTUMBUE, *Maintien de la paix et consentement de l'Etat hôte : Une équation fragile*, Observation Boutros-Ghali du maintien de la paix, 2019, P.2

¹⁸ Extrait de l'Analyse succincte sur les messages de demande de départ de la Monusco produite le 25/07/2022 et partagée dans le mailing list de l'ONG Solidarité des Volontaires pour l'Humanité basée à Baraka au Sud-Kivu. : ong_svh@yahoo.fr

¹⁹ Lu sur le compte Facebook de [Amnesty International Africa Sponsorisé](#) · Consulté le 09/08/2022 à 9h57

Plus généralement, à en croire le Secrétaire Général de l'ONU Antonio Guterres en personne, « *Il y a des préoccupations de tous les pays. Il faut qu'ils s'entendent parce que, penser qu'une force de maintien de la paix puisse résoudre des problèmes quand il y a maintenant des forces militaires extrêmement bien armées, c'est impossible. Et les populations naturellement ne le comprennent pas. Et pour nous, c'est une énorme préoccupation. D'ailleurs, c'est un problème général sur le futur des opérations de maintien de la paix. Les opérations de maintien de la paix étaient faites pour maintenir la paix. Mais maintenant, elles opèrent dans des situations où la paix n'existe pas. Et c'est une réflexion essentielle. Nous avons fait un certain nombre de réformes pour améliorer la capacité, pour améliorer leur sécurité. Mais la vérité, c'est qu'il nous faut une réflexion profonde sur le futur du maintien de la paix dans des situations comme celles-là.* »²⁰

02. Des pistes de sortie à long terme.

En définitive et ce malgré les manifestations hostiles à la Monusco, il faut savoir que la venue ou le retrait des forces onusiennes dans un pays se règle par des mécanismes du droit international qui échappent au contrôle des citoyens. La colère des mouvements citoyens, qui affirment pourtant détenir des preuves du soutien de la Monusco aux auteurs des troubles²¹, dirigée contre les citoyens qui s'abstiennent de gonfler les rangs des manifestants pour augmenter la pression sur les décideurs, en est une preuve supplémentaire. C'est pourquoi les pistes de sortie se situent plutôt dans les initiatives à long terme qui s'attaquent aux causes profondes des problèmes de fond. Autrement, l'angélisme et la naïveté de la diplomatie congolaise et les options de réponse des autorités de la RDC à la crise sécuritaire qui posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses, à l'instar de l'instauration de l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri qui a vu des rebelles s'emparer de Bunagana ou de la mutualisation des forces armées qui amène au Congo un contingent comme celui du Sud-Soudan, un pays qui connaît la guerre civile depuis 2011, ne sont pas de nature à couper l'herbe sous les pieds de l'adhésion facile à la violence pour des revendications citoyennes pourtant légitimes.

2.1. Demander une évolution des mandats ou le retrait graduel des casques bleus ?

Avant même d'y penser, pour le cas de l'insécurité en RDC, International Crisis Group suggère que : « *afin de désamorcer cette escalade de tension et de réduire les violences dont les civils sont invariablement les principales victimes, Crisis Group estime que plusieurs mesures peuvent être prises. Tout d'abord, les autorités congolaises devraient fixer des règles pour*

²⁰ Entretien du Secrétaire Général de l'ONU avec les journalistes de France 24 et RFI, affiché sur internet le 18/09/2022 à 14h10 et consulté ce 10.09.2022 à 16h37 sur [Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU: «J'espère que la CPI va pouvoir enquêter sur Izioum» - Invité international \(rfi.fr\)](#)

²¹ Opinion relayée par Suzanne Kisuki, militante du mouvement citoyen "Veranda Mutshanga", interrogée à Goma le 03 septembre 2022.

toute intervention étrangère sur le sol congolais, notamment leur objectif, leur durée ou leur zone d'opération. Ensuite, Félix Tshisekedi devrait également tenter de redynamiser la diplomatie régionale et de persuader le président rwandais Paul Kagame de ne pas unilatéralement envoyer des troupes en RDC. Plus fondamentalement, les autorités congolaises devraient cesser de privilégier les réponses militaires, au détriment des mesures visant à résoudre certaines causes profondes de la violence. Parmi elles, le manque de perspectives économiques pour les jeunes. »²²

L'insécurité dans le Kivu, à l'Est de la RDC, date de la crise des réfugiés déclenchée par le génocide rwandais (du 7 avril au 17 juillet 1994). Mais plus généralement, le pays souffre d'un déficit de contrôle sur son territoire depuis la guerre de 1996, qui a entraîné la fin du long règne de Mobutu, remplacé par Laurent-Désiré Kabila.

Aujourd'hui, l'est du pays fait face à la résurgence des rebelles du M23, que l'Etat congolais accuse le Rwanda de soutenir. Cette rébellion composée de soldats mutinés issus de la communauté rwandophone avait lancé une offensive en 2012 et pris la ville de Goma. Une brigade avait alors été mise en place au sein de la Monusco pour appuyer l'armée, ce qui avait permis de la neutraliser.

« Plusieurs pays africains ont questionné l'efficacité des Casques bleus sur leur sol ces dernières années. C'est notamment le cas du Mali où le Premier ministre a appelé à repenser le positionnement de la mission et à mettre en place un mandat "plus robuste". À quoi tiennent ces critiques ? »²³

Ces critiques tiennent au fait que les Casques bleus ne sont pas une force offensive. Ils ne sont pas là pour faire la guerre mais pour empêcher que celle-ci n'ait lieu. Les missions des Nations unies sont déployées sur la base du consentement de l'État hôte lorsque la situation dans le pays représente une menace pour la paix et la sécurité internationales. Le but est d'accompagner un processus politique de dialogue et de réconciliation nationale.

En théorie, le recours à la force se limite au cas de légitime défense ou de défense du mandat. Cette force ne doit en aucun cas devenir partie prenante au conflit. Ce principe d'impartialité est essentiel pour garantir aux forces onusiennes le rôle d'arbitre.

Face à la mutation du contexte sécuritaire et à la montée des menaces asymétriques, certains acteurs internationaux souhaitent voir évoluer les opérations de la paix vers des mandats plus offensifs, avec notamment la mise en place de brigades, sur le modèle de la force d'intervention de la Monusco, pour lutter efficacement contre les groupes armés, comme ce fut le cas contre les forces du M23 en 2013.

²² Position postée sur You Tube le 8 août 2022 : [\(285\) Tensions dans la région des Grands-Lacs | Turmoil in the Great Lakes - YouTube](#) Lue ce jeudi, 11/08/2022 à 13h10. Cette question d'opportunités économiques à offrir aux jeunes est capitale pour résoudre la question de leur occupation

²³ [En Afrique, les missions de l'ONU "en fin de course" \(msn.com\)](#)

Le problème est que cette formule de brigade offensive est beaucoup moins efficace face aux groupes armés non conventionnels qui pullulent aussi bien dans l'est de la RDC qu'au Sahel.

2.2. Un timeline éducatif comme pratique de réflexion sur l'histoire du passé violent.

Pour plusieurs observateurs de la situation sécuritaire en RDC, les violences de ce mois de juillet 2022 trahissent plutôt un déficit d'analyse criant. Le premier responsable de la sécurité en RDC c'est bel et bien le gouvernement et non la Monusco venue l'appuyer. Vandaliser les installations d'un domaine inviolable au regard des usages diplomatiques est un délit transformé en action citoyenne pour choquer mais qui fragilise la noblesse du combat pour une vie digne. Dans ce cas, quelles actions citoyennes seraient les plus pertinentes dans une situation comme celle-ci ?

Pour les identifier correctement, il faut déjà avoir été éduqué à cela. Le système éducatif congolais a-t-il prévu quoi que ce soit dans ce sens ? L'Université Catholique de Bukavu, UCB, se penche sur la question²⁴. En effet, l'éducation à la paix est l'une des pistes majeures de construction de la paix identifiées dans les Grands Lacs au point que la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) vient de proposer un manuel d'éducation à la paix qui « *s'adresse à tous les enseignant(e)s, aux animateurs/animateuses, formateurs/formatrices et éducateurs/éducatrices qui ont en général à intégrer l'éducation à la paix dans leur travail et programme* »²⁵ dans les pays membres. Pour en arriver là, la CIRGL fait remarquer que : « *Beaucoup n'ont jamais fait l'expérience d'un temps de paix dans leurs vies sans avoir été témoin de violence ou d'oppression. Pour eux, le continuum de violence est presque devenu la normalité. Les méthodes non violentes de résolution des conflits, comme la construction et le renforcement des initiatives de paix ne sont généralement pas utilisées ou souvent tout simplement inconnues. Le manuel d'éducation à la paix a pour objectif de fournir et de promouvoir un contre-exemple : une **culture de paix** en reconnaissance de l'escalade généralisée de la violence dans la région des Grands Lacs.* »

C'est dans ce processus que s'inscrit l'UCB qui vient de réunir à Bukavu des professeurs et des acteurs de paix invités à une discussion sur la chronologie des différents conflits qui ont affecté la RDC au fil de décennies de violences. L'objectif est de placer des jalons sur une ligne éducative du temps traitant du passé violent pour tirer des leçons de cette Histoire des conflits. Le résultat attendu est une réponse à la préoccupation de parvenir à traiter l'histoire des conflits récents en classe. Ce qui offre l'avantage de doter la jeunesse en formation d'outils partagés d'analyse pour faciliter le traitement d'exemples du passé en vue d'éclairer le présent.

²⁴ Les professeurs de l'UCB abordent la question dans un projet pilote. Qu'advient-il à la fin du financement ? L'Etat et l'ONU ont besoin de s'approprier de tels projets pour prévenir la délinquance au sein de la jeunesse.

²⁵ [MANUEL SUR L'EDUCATION A LA PAIX DANS LA REGION DES GRANDS LACS – CIRGL – Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs \(icgjr.org\)](https://www.icgjr.org/)

Ce projet pilote voit le jour dans un climat de tensions persistantes à l'Est de la RDC. De ce fait, il est important de favoriser la coexistence et la réconciliation entre générations actuelles et futures. « *Plusieurs générations de Congolais n'ont que la guerre et les violences comme mécanisme d'ascension sociale* », soutient le Professeur Justin Sheria, Coordinateur du Projet. L'école doit être reformée. Selon Mme Prisca Bukaraba, femme des médias : « *Les enseignants sont des acteurs contradictoires qui restent dictatoriaux et ne s'ouvrent pas à l'apport des élèves. De l'autre côté, pour l'école et la société, les punitions corporelles, pourtant interdites, restent reconnues alors qu'elles ne favorisent pas les pratiques de paix.* » « *Il faut des supports pédagogiques de remise en cause pour encourager la réflexion et le débat sur les conflits et la paix* », soutient Naomi Nsimire Noela, assistante au Projet.

La chercheuse Line Kuppens, intervenant en ligne depuis Louvain, pense que c'est possible de s'inspirer des exemples d'ailleurs, comme en Grande Bretagne, au Cambodge ou aux Etats Unis, où « *ils ont utilisé la ligne de temps pour représenter des évènements, des épisodes ou des personnages sur lesquels discuter intensément après création de fiches pédagogiques pour chaque étape.* »

En définitive, l'originalité de ce projet réside dans l'ambition de produire un nouveau discours pour participer à la construction durable de la paix en RDC et dans les Grands Lacs africains où tous sont interpellés par le changement vécu en direct quand toute une population dit NON à une force onusienne dans une communication dominée par le dictat des réseaux sociaux.

D'autres exemples sont tout aussi inspirants. C'est ainsi que, au Burundi, l'Association Lumière du Monde²⁶ propose de partir de la force du modèle (image du héros) pour transmettre une mémoire de la résistance à la manipulation après avoir négocié une rencontre avec la volonté politique. Quant à la Bibliothèque Dr Pascal Mukene²⁷ de Bujumbura, elle a l'ambition de révolutionner les méthodes d'auto apprentissage en orientant les efforts de chacun vers la maîtrise des sources du savoir permettant de se référer à la source exacte dépositaire de l'information nécessaire à un positionnement raisonné.

03. En guise de conclusion.

Depuis les premières missions de maintien de la paix dans le monde, les critiques vont dans tous les sens pour fustiger l'inefficacité des missions de L'ONU dans le monde. Dans cette mosaïque des critiques, il s'avère que la plupart d'observateurs ne tiennent pas compte d'indicateurs objectifs pour évaluer l'efficacité ou non de la mission. Dans cette analyse, il a

²⁶ Buta est une colline au Sud du Burundi où 40 élèves du Petit Séminaire du lieu ont accepté de se faire massacrer au lieu de se séparer selon leurs ethnies en 2015. Pour cela ils sont des héros et Buta abrite un sanctuaire visité par beaucoup. C'est pour perpétuer leur mémoire et leur testament qu'est née et fonctionne l'Association Lumière du Monde.

²⁷ Comment les jeunes peuvent-ils apprendre à prendre position pour une résilience dans le cadre de l'éducation à la paix ? La Bibliothèque Dr Pascal Mukene, située au N°68 AV.Muyange/Q.Carama/Z.Kinama en Commune Ntahangwa à Bujumbura propose sa contribution à la réponse.

fallu de prime abord passer en revue certains indices d'évaluation de l'efficacité des missions de maintien de la paix des Nations Unies dans le monde. Toute mission de maintien de la paix, n'a pas vocation à se substituer à l'Etat. Il s'agit bien d'une mission de complémentarité et d'appui à l'Etat et en aucun cas celle-ci ne peut prendre en charge les domaines régaliens ou de souveraineté de l'Etat. Par ailleurs, dans certains pays comme la RD Congo ou le Mali, l'analyse ambiante de l'efficacité des missions de l'ONU va dans le sens de confondre le rôle de celles-ci avec les missions de souveraineté de l'Etat. Comme les revendications de différentes manifestations contre l'ONU en RDC et au Mali mettent à nu une certaine confusion, parfois délibérée, entre missions de paix de l'ONU et rôle des Etats, il sied de souligner que ces pays où l'ONU est victime d'une telle animosité sont souvent le théâtre de situations non prises en charge par les opérations de paix dans le monde.

Proposant de revenir aux fondamentaux contre le populisme, Raoul Peck, réalisateur haïtien, par ailleurs ancien ministre de la culture d'Haïti, confie à RFI : « *C'est une réalité. Vous êtes responsable de votre propre histoire, qui que vous soyez, de quel côté que vous soyez. Le futur sera ce que nous aurons collectivement décidé qu'il soit.* »²⁸ "La Monusco doit partir". A qui appartient ce discours ? Dans la bouche de qui est-il mis et pourquoi ? Il est légitime de se préoccuper de la situation qui prévaut à l'Est de la RDC où la Monusco, en dépit des ressources en hommes et des moyens financiers importants, n'a pu obtenir les résultats escomptés. Mais cela ne doit pas occulter par exemple une plus grande inquiétude sur la sensibilité djihadiste des ADF qui opèrent plus en RDC qu'en Ouganda alors qu'ils avaient pris les armes pour combattre le régime en place à Kampala. En Afrique centrale, « *Est-ce que nous sommes dans une sorte de violence cyclique et régionale à travers l'intrusion ou l'implication des armées des pays voisins ? Là c'est la grande question que tout le monde se pose.* »²⁹

Indéniablement, la tendance lourde qui se dégage se traduit par le fait que les opérations multidimensionnelles de grande taille déployées en Afrique arrivent en fin de course. Cependant, le retrait réclamé à cor et à cri dans les Nations africaines, comme au Mali et en RDC, nécessite de passer la main en évitant de créer un vide sécuritaire et en adaptant les règles d'engagement de l'ONU, jugées aujourd'hui insuffisamment en phase avec les défis sécuritaires actuels. En réalité, beaucoup d'acteurs sont actuellement emportés par des sentiments nationalistes ou électoralistes et cherchent l'affirmation de soi à travers des actes pas très constructifs et une déresponsabilisation de leurs propres leaders. Les missions onusiennes doivent-elles partir ou non ? Ceux qui en font une question de vie ou de mort devraient consacrer quelques minutes à l'autre face de la question : « ... et si la Monusco restait ! Que se passerait-il ? »

Finalement là n'est peut-être pas la question la plus importante lorsqu'aucun des problèmes liés à la gestion questionnable du pays et aux identités exclusives évoquées pour justifier le

²⁸ Raoul Peck: «contre les populismes, revenir aux fondamentaux». Disponible sur [Raoul Peck: «contre les populismes, revenir aux fondamentaux» \(rfi.fr\)](#). Consulté le 09/08/2022 à 15h41

²⁹ Propos de Sematumba Onesphore de International Crisis Group extrait de son intervention sur You Tube ([285](#)) [Tensions dans la région des Grands-Lacs | Turmoil in the Great Lakes - YouTube](#) Lue ce jeudi, 11/08/2022 à 13h10

recours aux violences n'est résolu. Un bâtisseur de paix en Afrique³⁰ a pu dire: *"Je sais que la Monusco n'est pas efficace et je comprends le mécontentement, mais il y a beaucoup d'amalgame avec des questions politiques Congolaises et régionales sur lesquelles je ne peux pas me positionner."* Cette prise de position montre combien le sujet "Mission des Nations Unies en Afrique" est très complexe et délicat.

En définitive, il faut se rendre compte que ni L'Etat congolais, ni la Monusco ne se penchent comme il le faut sur **l'éducation à la paix des populations** surtout dans les zones qui vivent des violences depuis plusieurs décennies. Et donc, comme la Monusco a plusieurs sections qui font le travail d'éducation sur des thèmes transversaux, comme le VIH ou le genre, elle devrait se doter d'une Section "Education à la Paix" et y affecter des ressources suffisantes.

Et l'exemple des jeunes délinquants en bandes organisés, dits "Kuluna"³¹ à Kinshasa, soutient à suffisance, s'il en était encore besoin, la nécessité et l'urgence en RD Congo d'un Ministère ou d'un Service spécialisé chargé de l'éducation à la paix. Le service National mis en place pour redresser les jeunes délinquants, qui a déjà montré ses limites, ne suffira pas pour changer les psychologies ancrées dans les violences et amener les jeunes, qui évoluent dans les gangs impliqués dans les violences quotidiennes, à changer du jour au lendemain. Bref, et l'Etat et l'ONU doivent créer des structures d'éducation à la paix puisque ces deux entités militent pour une paix durable en RDC et sur le continent africain. Autrement, si personne ne va vers les jeunes, surtout à risque, pour une éducation à la paix, il ne faut pas s'étonner de les voir rejoindre facilement les groupes armés ou profiter des manifestations pour investir les installations de l'ONU et tuer des casques bleus. C'est une conséquence et non une cause.

C'est du moins ce que pensent les auteurs de la présente réflexion :

- Hubert Masomeko Nzanzu, Jeune chercheur en droit et analyste politique indépendant. Etudiant à la faculté de droit de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs, ULPGL, de Goma au Nord-Kivu (RDC)
- Prosper Hamuli Birali, Bâtisseur de Paix en Afrique, Consultant Peace Talks Programs et Membre du Pool des experts de la Société Civile Congolaise en appui à la stabilisation. Expert Local de l'ONG Action pour la Paix et la Concorde, APC, basé à Bukavu au Sud-Kivu (RDC)

Goma, Bukavu, 20 Septembre 2022

³⁰ Il a requis l'anonymat.

³¹ https://www.youtube.com/watch?v=qnw91_B6EeQ